

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

ÉCO-SOLIDAIRES

1.	SECURITE SOCIALE DU LOGEMENT : GARANTIR UNE HABITATION DECENTE POUR CHACUN(E).....	2
2.	SECURITE SOCIALE ALIMENTAIRE : POUR QUE TOUT LE MONDE MANGE A SA FAIM A GRENOBLE	3
3.	EXTENSION DES GRATUITES	3
4.	AMENAGEMENT ET RUPTURE ECOLOGIQUE	4
5.	MAIRIE EMPLOYEUR , EN FINIR AVEC LA PRECARITE ET LES MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL	4
6.	DE NOUVEAUX LIEUX, DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES HABITANTS.....	5
7.	SOLIDARITE ET EGALITE	6
8.	SANTE	7
9.	POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE POUR TOUS ET PAR TOUS ET EMANCIPATRICE.....	8
10.	PEDAGOGIE ET EDUCATION	8
11.	POUR UNE AUTRE ECONOMIE	9
13.	REMPLACEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE	10
14.	TOUTE TECHNOLOGIE N'EST PAS BONNE A PRENDRE.....	10

1. Sécurité Sociale du Logement : garantir une habitation décente pour chacun(e)

Etat des lieux [ADOPTÉ]

- Faire un état des lieux (nombres de personnes sans logement, nombre d'habitants mal-logés, nombre de logements vides, délais d'attente de logement, ...) (n°18 quater)

Expulsions [ADOPTÉ]

- Arrêt des expulsions dans le parc du logement social (n°18 ter, n°18 quinter)
- Prendre des arrêtés municipaux anti-expulsion, systématiquement, y compris quand ils sont cassés par la préfecture (n°18, n°70)
- Maintenir les personnes chez elles avec un plan d'aide pour les aider à sortir de la difficulté (n°18 ter)

Réquisitions [ADOPTÉ]

- Appliquer la loi sur les réquisitions administratives des logements et bâtiments vides (n°18bis)
- Récupérer gratuitement des logements vides en déshérence (via le STECAL, les pastilles urbaines, par application du code Napoléonien, etc...) (n°65)

Production de logements décents [ADOPTÉ]

- Mise à disposition gratuite de logements et de locaux pour l'urgence (n°18)
- Produire des logements sociaux et très sociaux de bonne qualité (n°18 bis)
- Conversion des logements vacants en logements sociaux (n°129)
- Développer la maîtrise foncière communale sur le logement (comme à Berlin) (n°18 quinter)
- Entreprendre la rénovation et l'isolation des logements (n°129, n°11)
- Créer un pôle de compétence technique et scientifique pour former des professionnels du bâtiment et développer la rénovation (n°11)
- Prendre des arrêtés municipaux contre les coupures d'eau, et d'énergie (n°18 bis, n°18 ter)
- Lutter contre les punaises de lit, rongeurs et autres nuisibles qui impactent les habitants : prise en charge par un service communal d'hygiène (n°40)

Gestion [ADOPTÉ]

- Lutter contre le clientélisme et les discriminations dans l'attribution des logements sociaux (n°18 bis)
- Créer des assemblées d'habitants par montées dans le parc social (à l'exemple de la gestion des copropriétés privées). Mettre en place une cellule d'aide municipale (audit sur les charges, orientation vers les bons interlocuteurs, les associations, ...). (n°81)
- Contrôle des charges par les habitants du logement social : à l'exemple de la gestion des copropriétés privées (conseil syndical), réunir les habitants d'immeuble social chaque année pour discuter des charges. La municipalité pourrait expérimenter cela dans son parc social en cogestion avec les habitants. (n°35)

Contre la vente et la démolition de logements sociaux [ADOPTÉ, 1A]

- Arrêt des destructions des logements sociaux (n°18 quinter)
- S'opposer à la vente des logements sociaux (n°18 bis)
- Cesser la vente du patrimoine municipal (n°18 bis)

Une autre rénovation urbaine [ADOPTÉ, avec amendement, 1A]

- Soutenir et mettre en place toutes les actions propres à contrer la politique de démolition de l'ANRU, créer un rapport de force avec l'ANRU (n°32, n°32 ter)
- Arrêt des démolitions prévues par l'ANRU (n°32)

- Réhabilitation ~~du parc social de la Villeneuve~~ **tout le parc social** sans augmentation du loyer et des charges, (n°32)
- Rachat par le public ou par des collectifs d'habitants des immeubles prévus à la démolition (n°32 bis)
- Retour des locataires du 10-20 galeries de l'Arlequin s'ils le souhaitent (n°32)
- Organisation de RIC par les habitants lors des opérations de rénovation urbaine, et prise en compte de leur choix, (n°32)

Maîtrise des loyers dans le privé [ADOPTÉ, avec les amendements]

- Plafonner les loyers (comme la loi le permet) (n°74)

Limiter et taxer Airbnb [ADOPTÉ]

- Limiter et taxer Airbnb (n°45)

2. Sécurité Sociale Alimentaire : pour que tout le monde mange à sa faim à Grenoble

« Y » maraîcher et sécurité sociale de l'alimentation [ADOPTÉ, 3A]

- Création d'un service municipal de production maraîchère et céréalière mixte autour et dans la ville afin d'approvisionner des restaurants municipaux et associatifs par secteurs, à prix libre et rendre accessibles les produits bio pour les précaires. (n°20, 21,24, 25, 69)

Organiser un réseau de récupération des invendus, des cuisines et des cantines collectives à partir des Maisons de quartier (n°6) [ADOPTÉ, 2A]

- Soutenir activement les associations et collectifs déjà porteurs.
- Les accompagner dans leur montage en coopératives ou sous d'autres formes.
- Éventuellement financer des salariés et/ou détacher des agents municipaux dans ces structures (création ou conversion de postes locaux).

Sensibilisation (n°25 bis) [ADOPTÉ, avec 25P, 5C, 5A, 1 NPPV et un rejet d'amendement]

- Développement de campagne de sensibilisation alimentaire dans les écoles et cantines scolaires

3. Extension des gratuités

Transports en commun gratuits

- **option 1** : gratuité des transports publics (n°130) **[ADOPTÉ, unanimité]**

ou

- ~~option 2 : gratuité des transports publics dans la mesure du possible (n°130) [REJETÉ]~~

- Gratuité des locaux mis à disposition des associations, collectifs d'habitants et organisations syndicales (n°13) **[ADOPTÉ, 2A]**

- Gratuité des cantines scolaires et distribution de fruits aux enfants (n°14, 14 bis, 14 ter) **[ADOPTÉ, 3A]**

- Gratuité des besoins primordiaux : premiers mètres cubes d'eau, premiers kwh électricité, gaz de ville, parkings du CHU, services funéraires de base. (n°19, 19 bis, 19 ter, 19 quater) **[ADOPTÉ, 1A, 1 NPPV] vote séparé sur "parkings du CHU" [ADOPTÉ, 1C, 1A]**

4. Aménagement et rupture écologique

Croissance urbaine « zéro limitée »

Vote séparé sur « zéro » [REJETÉ 13P, 10C, 14A]

Amendement « croissance urbaine limitée » [ADOPTÉ, 23P, 1A]

Vote sur les 5 alinéas [ADOPTÉ]

- Arrêt des constructions à l'exception des logements sociaux (n°129)
- Requalification (ex des logements ou bâtiments vacants en logements sociaux) (n°129)
- Grands parcs publics autour des immeubles et étages (n°129)
- 70 % d'espaces verts obligatoires dans les projets urbains
- Arrêt des grands centres commerciaux

Pour une ville sobre et écologique [ADOPTÉ avec 3 votes séparés et 3 amendements]

- Urbanisme qui veille à limiter les déplacements induits (n°63)
- Limiter les livraisons par camion en ville
- L'Ecologie radicale doit s'inscrire dans une politique globale (localisation des services publics, implantation des entreprises et des centres commerciaux) (n°130)
- Favoriser le ferroviaire (réseau structurant, pour limiter la dispersion de l'habitat) (n°130)
- Aider à l'installation de commerces de proximité dans les quartiers éloignés du centre. (n°26)
- Le social un enjeu de proximité : Favoriser la vie de proximité : un quartier qui offre tout le panel de services (~~sinon déplacements obligatoires pour travailler, se soigner etc.~~) (n°26)
- Réinstaller des activités en ville (n°63)
- Lutter contre l'étalement urbain et la densification urbaine (n°103) [ADOPTÉ, 4C, 1A]
- Interdire les chauffages extérieurs en terrasses de cafés (n°57) [ADOPTÉ, 5A]
- Isolation des logements, de bâtiments notamment dans le parc social
- Création de navettes terrestres (grosses entreprises, lieux de randos) et fluviales (Drae et Isère sur sa partie navigable) (n°87)
- Matériaux perméables pour trottoirs et cheminement piéton [et vélo ?] (n°103)
- Obliger les débits de boisson et les festivals qui touchent des subventions d'avoir un kit anti-crevaison pour les vélos (n°91) [REJETÉ, 10P, 11C, 14A, 1NPPV]

Grenoble « ville sans publicité » [ADOPTÉ, 35P, 1C, 1A]

- Interdire les panneaux lumineux et numériques (n°123)
- Extinction des enseignes lumineuses dès la fermeture du commerce (n°123)
- Arrêter le contrat publicitaire signé par le SMMAG (n°123)
- Lutter contre les publicités sur les immeubles particuliers (n°123)

Pour une ville verte et bleue [VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- Créer de grands parcs publics autour des immeubles et étages (prop. phare)
- Pour une ville verte dont les arbres ne ressemblent pas à des cubes mais à des arbres fruitiers (n°43)
- Aménager les cours d'eau et les points de baignades dans les parcs (baignade gratuite) (n°88)

Aménagements [VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- Réaménager la voie piéton + vélo + voiture le long du tram A (niveau arrêt Arlequin) (n°82)
- Refuser le mobilier anti-SDF (n°18b)

5. Mairie employeur : en finir avec la précarité et les mauvaises conditions de travail au sein des services municipaux

Inventaire [VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- Mise à plat des situations de travail des personnels municipaux, enquête sur les situations. (n°92)

Stop au management privé [ADOPTÉ]

- Arrêt du management inspiré des entreprises privées dans les services municipaux (n°22)

Conditions de travail [VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- Amélioration des salaires et des conditions de travail pour les employés municipaux (n°22 bis)
- Création d'un pôle de remplacement des titulaires (n°22)

Fin de la précarité (n°117) [ADOPTÉ avec 1 amendement]

- Application du droit général du travail public et privé sur tous les personnels de la commune y compris les animateurs travaillant pour la commune (n°92)
- Titularisation des précaires et **arrêt de l'utilisation des CDD** (n°22 bis) (n°62)
- Offrir des emplois à temps complets (n°22) (n°61)
- Construire une charte d'engagement sur le statut de la fonction publique (lutte contre la précarité, limiter le recours aux statuts et contrats de droit privé) (n°107)

Périscolaire [ADOPTÉ, avec 1 vote séparé]

- ~~Mettre en place un statut moins précaire pour les acteurs(trices) de l'éducation (animateurs du périscolaire notamment) (n°61)~~
- Contrat de travail sur toutes les périodes péri-scolaires et extra-scolaires (n°xxxx)
- Temps de travail complet (n°xxxx)
- Organisation de formations adaptées telles que le CPJEPS et le BPJEPS (n°xxxx)

6. De nouveaux lieux, de nouveaux services pour les habitants

Une Maison des services [ADOPTÉ avec un amendement, 2A]

- **développer des** Maisons des Services et des Échanges, Conciergeries pour aider les habitants dans leurs démarches (administrations, services et consommation) en mutualisant les contrats et en fonctionnant sur les échanges et sur le partage (n°5)
- Offrir tout le panel de services dans chaque quartier (n°26)
- Rendre à nouveau possible la remise en mains propres de documents administratifs. (n°44)
- Faciliter l'accès aux services publics avec un guichet unique dans les MDH, conseils administratifs + écrivains publics + services publics de proximité. (n°105)

Favoriser l'investissement des habitants [ADOPTÉ, 28P, 4A]

- ~~Arrêter de remplacer les habitants sur ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes par des salariés (exemple des paniers solidaires du CCAS qui ont coûté 300 000 € par an de salariat) (n°134)~~
- Créer une société de gestion bénévole des litiges citoyens à travers des outils numériques. (n°101)
- Développer dans la commune la notion de pair-aidant (se faire aider par quelqu'un qui s'est sorti d'une même problématique), dans toutes les problématiques (autre que santé psychique) (n°98 bis)

- Créer des habitats groupés inter-générationnel, multi-public, avec partage, entraide, espaces communs, animation, temps de fêtes et célébration, ouverts à tous(tes) et dans le respect de chacun (n°65)

Récupération **[ADOPTÉ]**

- Créer une ressourcerie et un atelier de réparation (service public ou économie solidaire) (n°54)
- Mettre en place la récupération des objets et des matériaux en bon état dans les déchetterie (n°54 bis)

Des Maisons des Initiatives citoyennes **[ADOPTÉ avec 1 amendement]**

- Création de lieux ouverts pour toutes les initiatives des habitants(es) (MDH, bibliothèques) (proposition phare n°134)
- Agoras couvertes sur chacun des secteurs de Grenoble pour accueillir les assemblées militantes et permettre aux habitants de se re-saisir de leur pouvoir d'agir. (n°100)
- Discuter...Créer une Maison des luttes, ouverte à toutes les luttes, à la bourse du travail ou à côté (n°55 bis) avec à l'intérieur une Maison des femmes, des luttes et des solidarités internationales
- Donner un budget pour améliorer et rénover la Bourse du Travail (n°55)

Les MJC

- ~~Que les MJC ne soient plus des prestataires de services mais des lieux libres et ouverts à tous et singulièrement aux jeunes du quartier : associations d'habitants qui s'occupent de la MJC même quand il n'y a plus de salariés, avec des espaces différents (bibliothèque, instruments, salle de danse, cours de sport, autres cours divers, gratuits ou à prix symbolique, et activités à inventer (n°64). [REJETÉ]~~
- soutien aux structures d'éducation populaire **[ADOPTÉ avec 1 amendement, 1C]**
- ~~Financer le Barathym par des emplois péri-scolaires mensualisés (n°42) [REJETÉ]~~
- Création et soutien de cafés associatifs dans les quartiers. (n°50) **[ADOPTÉ]**

[VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- *Des barbecues en libre accès dans tous les parcs de la ville, comme au parc Bachelard, et donc ne pas fermer les parcs la nuit. (n°77)*

7. Solidarité et égalité

Demandeurs d'asiles, international

Accompagnement, accueil des migrants **[ADOPTÉ avec 1 amendement, 1 A]**

- La ville de Grenoble, humaniste et respectueuse des droits de l'homme, s'engage à loger et nourrir les demandeurs d'asile ou autres, y compris avec l'aide des habitants qui le souhaitent et cela, quel que soit l'irresponsabilité de l'Etat dont c'est la charge, en la matière. Donc fin de la politique de la « patate chaude ». (n°48 bis)
- ~~Une voix pour les sans-voix~~ : une ville qui loge les réfugiés mais aussi les sans-papiers en œuvrant pour leur régularisation et pour leur accès aux droits sociaux (logement, transports, zéro répression municipale, vœu de solidarité, lieux d'accueil). (n°72)
- Ouverture d'une antenne à la mairie pour accompagner les migrants sur des sujets comme le logement, les soins, l'alimentaire. (n°17)
- Soutien aux associations d'aide aux migrants. Grenoble doit être une ville accueillante pour les étrangers et les réfugiés. (n°48)

Donner un statut **[ADOPTÉ]**

- Accorder le statut de citoyen de la Ville à tous les résidents pour leur permettre de participer à la vie publique. (n°47)

- Zéro sans-papiers à Grenoble : des papiers d'identité locaux délivrés par la mairie lors de cérémonies citoyennes. (n°72 bis)

Créer une vraie Maison des Cultures et Solidarités internationales :

- Aller au-delà de simples jumelages pour une politique internationale de solidarités concrètes entre peuples. (n°52)
- Lui donner une vocation prioritaire permettant des échanges en séjour long entre jeunes grenoblois et jeunes des pays méditerranéens (n°52 bis)

Femmes et LGBT

Lutter pour l'égalité [ADOPTÉ]

- Veiller à l'application de l'égalité des droits homme-femme dans les institutions gérées par les élus ou celles où ils siègent (hôpital, bailleurs sociaux, SEM...). (n°36)

Lutter pour l'émancipation [ADOPTÉ, 1A, 1NPPV]

- Ouvrir un accueil pour les mamans célibataires, où elles peuvent confier leurs enfants pour se reposer (expérimentation en Allemagne qui fonctionne très bien) (n°94)

Lutter contre le sexisme [ADOPTÉ avec amendement, 2 A]

- Agir pour l'émancipation de tous et toutes, **agir contre le patriarcat** (n°46 quinter)
- Choisir des noms de rue et de places de femmes célèbres (n°37)
- Création d'une Maison des Femmes et des associations féministes avec un budget pour faire des actions. (n°46 bis)

Lutter contre les violences aux femmes [ADOPTÉ avec 3 amendements]

- Ouvrir une Maison des droits des femmes par quartier, **pour faire face au dysfonctionnement de l'hébergement d'urgence pour les femmes** (n°46)
- Mise en place d'appartements pour les femmes en situation d'urgence (n°46 ter)
- Créer une maison des femmes, lieu d'accueil, d'information, de pause et de repos de jour comme de nuit (voir l'exemple de l'auberge Pacha mama), en gestion collective (n°46 quater)
- Plus de moyen **et plus d'efficacité** dans la prise en charge des femmes victimes de violences : logement, formation des personnels, aide **juridiques**, subventions aux associations, protection policière, ... (n°46 quinter)
- Prévention des violences : éducation, formation, prise en charge et suivi des hommes violents (n°46 quinter)

Solidarité et égalité [ADOPTÉ, 34P, 1NPPV]

- lutter contre l'hétéronormativité
- solidarité avec les mouvements LGBT

8. Santé

Centres de santé [ADOPTÉ]

- Développer les centres de santé sur Grenoble et son agglomération (n°15)
- notamment sur les spécialisations telles que dentaire, gynécologie, ophtalmologie (n°15 bis)

Mobilisation quant à la santé psychique [ADOPTÉ avec 1 amendement, 1 NPPV]

- Création de lieux d'accueil des personnes en situation de handicap psychique et d'accompagnement des familles (lieux ouverts) (n°60, 98)
- Ouvrir des centres d'aide psychologique **supplémentaires** (n°115)

Construire une politique du 4^e âge [ADOPTÉ, 1C]

- Inventer de nouveaux lieux d'accueil répondant aux souhaits des gens, avec un service public de qualité et des moyens adaptés (n°108)

Plan santé /pollutions [VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- *Créer un plan santé par rapport aux pollutions (pesticides, transports, 5G, éclairage...) (n°15 ter)*

9. Culture et piscines : pour une politique culturelle pour tous et par tous et émancipatrice

La culture un service public [VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- *Repenser la culture comme un service public local (n°51 bis)*
- *Mettre en place de médiateurs culturels, avec un vrai statut de fonction publique (n°112)*

Développement du réseau des bibliothèques [ADOPTÉ, 1 NPPV]

- Réouverture des bibliothèques et extension (taille, nombre) (n°112 ter)
- Création de postes (n°112 ter)
- Augmenter les horaires d'ouverture des bibliothèques (n°80)

Piscines [ADOPTÉ]

- Développer le réseau des piscines
- Augmenter les horaires d'ouverture des piscines (n°80)
- Rouvrir la piscine Iris

Culture de qualité pour tous(tes) [ADOPTÉ]

- Développer l'action culturelle en priorité dans les quartiers populaires en s'appuyant sur des artistes professionnels en résidence : spectacle vivants, théâtre, musique, danse, arts plastiques, écritures (n°59)
- Accorder les subventions municipales vers les équipements culturels sous condition qu'ils interviennent (environ 30% de leurs interventions) sur tous les publics et sur tous les quartiers (n°111)
- Passeport culturel, gratuit pour tous(tes), y compris les enfants, valable dans tous les équipements subventionnés, sans exclure aucune discipline culturelle (cinéma, théâtre, salle de concerts, etc.) (n°109)

Développer la pratique artistique de tous(tes) [ADOPTÉ]

- Donner des moyens pour développer la pratique culturelle (n°51)
- Fanfare pour tous et toutes : la municipalité se dotera des moyens nécessaires et suffisants pour développer la pratique musicale et d'au moins une fanfare, orchestre et groupe de percussion par quartier... (n°68)
- Mettre à disposition des lieux, de l'équipement, des personnes ressources, ... (n°112 bis)
- Une « instrumenthèque » dans chaque quartier où on peut emprunter des instruments de musique gratuitement sous caution : la clarinette et le violon, c'est pas que pour les riches (n°76)
- Des studios de répétition et des profs de musique à tarifs solidaires ou gratuits (n°76 bis)

Soutenir la diversité et l'indépendance [VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- *Soutenir la diversité artistique et mise à disposition de moyens aux artistes pour une création libre (n°51)*

Culture scientifique [REJETÉ, 21P, 9C, 3A, 1NPPV]

- Développer l'action culturelle et la vulgarisation dans le domaine des sciences et des techniques (n°51 ter)

Amendement « sciences naturelles et médicales » [REJETÉ 5P, 18C, 1A]

Valorisation des parcs des quartiers populaires [VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- Valorisation des parcs dans les quartiers populaires, pour les faire découvrir à d'autres personnes ne les connaissant pas, en y organisant des événements culturels, et autres. (n°25)

10. Pédagogie et éducation

Une école émancipatrice [ADOPTÉ, 1C, 1A]

- Que la commune se donne les moyens de soutenir des initiatives éducatives **et émancipatrices pour les élèves face aux bouleversements à venir.** L'engagement des enfants est indispensable (n°95)
- Profiter des activités périscolaires pour envisager avec les enfants toute une éducation alternative et s'engager avec eux sur des projets de transformation environnementale, en appui aux innovations de l'économie sociale et solidaire et aux démarches d'éducation populaire, décolonisant les imaginaires d'une société technologique et **de la consommation** pour tout accomplissement et image du désir. (n°95 et 16)
- Généralisation des jardins potagers dans les écoles et des pépinières, planter des arbres fruitiers (n°93)

Co-éducation (n°61) [REJETÉ 19 A, 2 C, 8 A]

- ~~mise en place d'une réelle co-éducation (professeurs, animateurs et parents)~~

De l'éducation à la démocratie directe (n°23) [VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- Des prérequis s'imposent pour faire des choix éclairés (les 7 arts libéraux)
Les arts libéraux doivent revenir dans le cadre éducatif et participer à l'édification du bon jugement, du discernement, au processus qualificatif de prise de décision et agir (voter) de façon éclairée.

11. Pour une autre économie

Soutenir le développement de filières de productions et d'industries locales, allant dans le sens des enjeux écologiques et sociaux, soutenir le développement d'un tissu de petits commerces, services, et artisanats dans les quartiers

Soutien aux modèles économiques éthiques [ADOPTÉ, 1A]

- Municipalité en soutien des modèles économiques respectueux de l'environnement, des travailleurs, qui promeut les coopérations et non une économie tournée vers le profit (n°119 bis)
- Arrêt des subventions municipales aux grands groupes (n°119 bis)
- Arrêt des subventions accordées aux grandes entreprises et transfert de ces fonds vers les associations porteuses d'alternatives écologiques et sociales (n°97)
- Arrêt des partenariats non éthiques, rédaction d'un cahier des charges des contrats publics (n°119)

Faciliter l'emploi et l'activité pour associations, économie sociale et solidaire, petites entreprises et petits commerces [ADOPTÉ avec 1 vote séparé et 3 amendements]

- Requalifier des locaux municipaux pour les destiner à cet usage, mettre en place des loyers réduits pour ces activités, soutenir les SCOP, les magasins d'alimentation locaux, ... (n°58)
- ~~Soutenir la démarche territoire Zéro Chômeur longue durée. (n°62 bis) [REJETÉ, 19P, 4C, 2A, 2NPPV]~~
- La ville moteur pour l'emploi public et privé **non lucratif** : développer des emplois **socialement utiles** ~~toute possibilité de types d'emplois et de financements pour créer des emplois à objectifs sociaux, recréer des lieux de vies, du commerce de proximité, d'artisanat, de lieux de pratiques culturelles, de lieux de réutilisation/récup de matériaux, de réparation. (n°62)~~

Agriculture [ADOPTÉ avec 2 amendements, 27P]

- Créer un vrai modèle grenoblois de production alimentaire, une agriculture de proximité, écologique et locale
 - un modèle agricole dépollué.
 - soutien aux agriculteurs(trices) dans leur orientation 100 % **biologique**.
 - cahier des charges qui incluent les éléments de l'agriculture écologique (respect du local, production saisonnière, assurer un meilleur revenu aux agriculteurs, et biologique)
 - créer un circuit d'approvisionnement entre nos agriculteurs, les services municipaux et les habitants, création de petits marchés communaux. (n°86)
- Sur la Métro, créer un village de production alternatif entre **Emmaüs** Sassenage et les maraîchers bio situés sur les terres agricoles à proximité pour développer des emplois locaux (sans abris, sans papiers, etc...) et alimenter notre filière maraîchère. (n°67)

Impulsions écologiques [VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- *Impulsion d'initiatives pour modifier le fonctionnement de la ville (récup, recyclage, emploi), et créer des emplois (n°75)*
- *Travailler pour une mise en route de voitures à hydrogène et/ou à air comprimé (au lieu de favoriser la voiture électrique mangeuse de nucléaire) (n°34)*

Entraide, alternatives [VOTE REPORTÉ pour manque de temps]

- *Développer les échanges sous forme de temps, du type Service d'Echange Locaux (SEL), au-delà du cadre légal restrictif actuel, (n°102)*
- *Créer une plateforme informatique et téléphonique et des tableaux dans les lieux ouverts, abribus etc... « j'ai besoin de... » (n°114)*
- *Etudier les dépenses de la commune pour voir si des alternatives récupération ou échange de service ne peut pas être envisagé, utiliser au mieux le réseau de connaissances de nos assemblées et les services proposés par les associations, etc... (n°113)*

12. Modification des missions de la Police municipale

en un service d'agents(es) **assermentés** appliquant la primauté de l'animation, la prévention, la médiation et l'information sur la répression et le contrôle social

[ADOPTÉ avec 2 amendements 24P, 2C, 4A]

Supprimer police municipale [Amendement ci-dessous rejeté, 7P, 15C, 5A],

- ~~Suppression ou diminution importante de la police municipale (n°56)~~

Supprimer caméras surveillance [Titre seul ADOPTÉ]

- ~~Des assistants(es) sociaux(les) sur le terrain plutôt que des caméras de surveillance et des policiers (n°73 bis)~~

- ~~Des éducateurs de rue dans tous les quartiers plutôt que des caméras de surveillance ou des policiers armés qui ne servent à rien (n°73)~~
- ~~Transformer la police en polis (médiateurs animateurs réanimateurs de la vie de la cité) (n°56 bis)~~

Animateurs, médiateurs sociaux, éducateurs de rue, ASS [VOTE REPORTÉ]

- Développer les médiateurs sociaux pour régler les conflits de la vie quotidienne (n°49)
- Ouvrir des services de médiation municipaux : présents sur chaque secteur, avec des médiateurs professionnels et bénévoles, pour gérer les conflits interpersonnels, familiaux, de voisinage... (n°115 bis)

13. Toute technologie n'est pas bonne à prendre

Stop au tout numérique [ADOPTÉ, 24P, 1C, 1A]

- Démolir clairement l'option choisie d'un Grenoble High-Tech qui favorise les clivages sociaux et spatiaux et démolit l'environnement (n°30 quater)
- Réfuter Innovallée comme le « nouvel écosystème grenoblois » (n°30 quater)
- Ne plus faire du « tout-numérique » pour maintenir contact humain, discussion, dont on a besoin (n°30 ter)

[amendement REJETÉ, 15P, 5C, 4A, 1NPPV]

~~Retour au bas débit pour les connexions aériennes (n°30 quinter)~~

Technologies nocives [ADOPTÉ avec 1 amendement, 1 C]

- Déclarer la ville hors Linky et hors 5G, (n°30), déclarer Grenoble anti-5G et anti-Linky, (n°30 bis) **anti-Gazpar**
- Rester à la 4G (n°30, n°30 ter)
- Maintenir une ville saine sans développement technologique incontrôlé
- Éducation populaire autour des dangers (n°30 bis)